

ReEntry® ou l'art de recycler des tapis au Canada

En quoi ReEntry est-il si pertinent?

Mission Zero®, notre promesse d'éliminer tout impact négatif que nous avons sur l'environnement d'ici 2020, nous a amenés à assumer la responsabilité pour chacun des produits que nous fabriquons, de l'extraction de la matière première à la fin de vie utile du produit, en passant par sa fabrication. ReEntry nous permet de recycler nos produits pour en faire des articles tout neufs. Mais il n'est pas question de se limiter à nos carreaux de tapis usés; nous acceptons aussi certains tapis à endos de vinyle d'autres fabricants, en plus de faciliter le recyclage d'autres tapis en rouleaux et carreaux de tapis sans endos de vinyle.

En nous envoyant vos vieux carreaux de tapis à endos de vinyle, non seulement vous réduisez votre empreinte écologique et vos coûts d'élimination, mais vous permettez à Interface d'offrir des produits contenant de moins en moins de matières premières vierges.

ReEntry est fait pour vous!

- ReEntry est un moyen facile, responsable et peu coûteux de se débarrasser des tapis en rouleaux et carreaux de tapis usés. Il suffit de les apporter à l'un des dépôts approuvés que l'on trouve un peu partout au Canada.
- Nous sommes les experts du recyclage de tapis, et nous cherchons continuellement à améliorer l'efficacité de notre programme de recyclage.
- Nos conseillers du programme ReEntry sont à votre disposition.
- Moins on envoie de matériaux à la décharge, plus on retarde la création de nouveaux sites d'enfouissement. Contribuez au bien-être de votre collectivité – personne ne veut d'une décharge comme voisin.

* Les frais de traitement du programme ReEntry se limitent au transport et à l'élimination hors décharge des matériaux, si ces derniers sont correctement emballés.

Comment fonctionne ReEntry?

Carreaux de tapis d'Interface

Si votre projet prévoit l'installation de carreaux de tapis d'Interface, nous nous chargerons des frais de traitement de vos matériaux à recycler. Autrement, vous serez responsable de ces frais*.

Tapis en rouleaux et carreaux de tapis d'autres fabricants

Nous acceptons le tapis en rouleaux et les carreaux de tapis d'autres fabricants uniquement lorsque votre projet prévoit l'installation de carreaux de tapis d'Interface. Des quantités minimales et des frais de traitement* s'appliquent.

Par où commencer?

1. Communiquez avec un représentant du programme ReEntry au 1 855 553 6879
2. Ayez les renseignements suivants en main :
 - Superficie en verges carrées
 - Type de tapis
 - Type d'endos
 - Quantité de palettes
 - Emplacement
3. Un conseiller du programme ReEntry vous guidera tout au long du processus de recyclage.

N.B. : Les revêtements de plancher contenant de l'amiante ou toute autre matière dangereuse, comme les adhésifs à base de bitume fluidifié et les carreaux de vinyle-amiante, ne peuvent pas être recyclés. En cas d'incertitude, faites tester des échantillons de votre tapis avant de le retirer pour vérifier la présence de matières dangereuses et éviter toute exposition à celles-ci. Le programme ReEntry ne récupère pas les contenants d'adhésif, les isolants en fibre de verre, les carreaux en composite de vinyle, ni les produits autres que du tapis. Si vos carreaux de tapis ont été installés avant 2003, veuillez communiquer avec un représentant du programme ReEntry au numéro ci-dessus.